



## Indices des prix à la consommation des ménages Légère hausse des prix sur un mois (+ 0,3 %) et sur un an (+ 0,4 %)

En Guyane, les prix augmentent légèrement de 0,3 % entre octobre et novembre 2020. Cette hausse des prix à la consommation est imputable à celles des services (+ 0,6 %), de l'énergie (+ 0,3 %) et des produits manufacturés (+ 0,1 %), les prix de l'alimentation étant stables. L'inflation annuelle des prix à la consommation sur le territoire est de + 0,4 %, entre novembre 2019 et novembre 2020.

Clovis Clotail, Insee

### Avertissement

La suspension des relevés et l'absence de produits ont empêché la publication de l'indice pour les mois d'avril à septembre. En effet, la crise sanitaire de la Covid-19 a affecté la production de l'indice des prix à la consommation : les relevés de prix dans les points de vente physiques ont été suspendus du 16 mars au 7 septembre. En septembre, de nombreux produits n'étaient plus disponibles à l'achat.

Lorsqu'un produit est indisponible, son prix est imputé. L'imputation consiste à estimer le prix d'un produit et son évolution à partir des autres relevés du même type de produits ou de l'ensemble du panier

Des informations complémentaires sont disponibles dans l'encadré « Pour en savoir plus » et en cliquant ici

Entre octobre et novembre 2020, les prix de l'alimentation sont stables, que l'on y inclut ou pas les produits frais. En effet, bien que leurs prix fléchissent de 0,7 % sur la période, les prix des produits frais pèsent relativement peu dans les dépenses alimentaires des consommateurs du territoire. Sur douze mois, les prix de l'alimentation enregistrent une hausse de 1,9 %.

Les prix des produits manufacturés sont quasi-stables sur ce mois (+ 0,1 %) : les hausses des prix de l'habillement et chaussures et des produits de santé (respectivement + 0,7 % et + 0,4 %) sont en grande partie contrebalancées par la baisse des prix des autres produits manufacturés, majoritaires dans le secteur (- 0,2 %). Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 0,6 %.

Les prix de l'énergie sont en légère hausse sur un mois (+ 0,3 % dans l'ensemble, + 0,4 % pour les produits pétroliers). Le prix du gazole, carburant le plus consommé par les ménages guyanais, augmente de 0,8 % alors que ceux de l'essence et de la bouteille de gaz sont inchangés. Sur un an, les prix de l'énergie sont, en revanche, en forte baisse (- 8,1 % dans l'ensemble, - 12,6 % pour les produits pétroliers).

Les prix des services augmentent mensuellement de 0,6 %. Toutes les composantes du secteur y contribuent : les transports (+ 7,7 % dans l'ensemble, + 8,0 % pour le seul transport

aérien), la santé (+ 0,6 %), les communications (+ 0,3 %), les loyers et services rattachés (quasi-stabilité de + 0,1 %) et les autres services (+ 0,2 %). Dans leur ensemble, les prix des services progressent aussi sur un an (+ 0,9 %).

### 1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



Lecture : en novembre 2020, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,4 % par rapport à novembre 2019.

Note : les indices d'avril à septembre 2020 n'ont pas été publiés en raison de la crise sanitaire de la Covid 19.

Source : Insee, Indice des prix à la consommation de ménages.

## 2 Indice des prix à la consommation des ménages de Guyane – Novembre 2020

(base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2020	Indice pour le mois de			Variation (%) au cours		
		Nov 2019	Oct 2020	Nov 2020	du dernier mois	Des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
<b>Ensemble</b>	<b>10 000</b>	<b>102,6</b>	<b>102,7</b>	<b>103,0</b>	<b>0,3</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,4</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1 601</b>	<b>104,4</b>	<b>106,4</b>	<b>106,4</b>	<b>0,0</b>	<b>n.s.</b>	<b>1,9</b>
Produits frais	162	109,8	115,4	114,5	-0,7	n.s.	4,3
Alimentation hors produits frais	1 439	103,6	105,2	105,2	0,0	n.s.	1,6
<b>Tabac</b>	<b>162</b>	<b>122,3</b>	<b>134,4</b>	<b>134,8</b>	<b>0,3</b>	<b>n.s.</b>	<b>10,2</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>2 937</b>	<b>97,8</b>	<b>98,4</b>	<b>98,5</b>	<b>0,1</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,6</b>
Habillement et chaussures	663	95,5	96,6	97,3	0,7	n.s.	1,9
Produits de santé	418	88,9	86,8	87,2	0,4	n.s.	-1,9
Autres produits manufacturés	1 856	100,7	101,7	101,5	-0,2	n.s.	0,8
<b>Énergie</b>	<b>791</b>	<b>108,2</b>	<b>99,1</b>	<b>99,4</b>	<b>0,3</b>	<b>n.s.</b>	<b>-8,1</b>
dont Produits pétroliers	573	105,8	92,1	92,5	0,4	n.s.	-12,6
<b>Services</b>	<b>4 509</b>	<b>103,2</b>	<b>103,4</b>	<b>104,1</b>	<b>0,6</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,9</b>
Loyers et services rattachés	1 245	103,6	104,3	104,4	0,1	n.s.	0,8
Service de santé	566	105,8	106,0	106,6	0,6	n.s.	0,8
Services de transports	304	90,4	85,4	92,0	7,7	n.s.	1,8
Services de communications	390	95,7	94,8	95,1	0,3	n.s.	-0,7
Autres services	2 004	105,5	106,5	106,7	0,2	n.s.	1,1
<b>Alimentation et tabac</b>	<b>1 763</b>	<b>106,1</b>	<b>108,9</b>	<b>108,9</b>	<b>0,0</b>	<b>n.s.</b>	<b>2,6</b>
<b>Produits manufacturés et énergie</b>	<b>3 728</b>	<b>100,1</b>	<b>98,7</b>	<b>98,9</b>	<b>0,2</b>	<b>n.s.</b>	<b>-1,2</b>
<b>Manufacturés hors habillement et chaussures</b>	<b>2 274</b>	<b>98,5</b>	<b>98,9</b>	<b>98,8</b>	<b>-0,1</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,3</b>
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>9 844</b>	<b>102,4</b>	<b>102,4</b>	<b>102,8</b>	<b>0,4</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,3</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>9 209</b>	<b>102,1</b>	<b>102,9</b>	<b>103,2</b>	<b>0,4</b>	<b>n.s.</b>	<b>1,1</b>
<b>Ensemble hors transport</b>	<b>9 696</b>	<b>103,0</b>	<b>103,2</b>	<b>103,3</b>	<b>0,2</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,4</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9 838</b>	<b>102,3</b>	<b>102,2</b>	<b>102,5</b>	<b>0,4</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,2</b>

n.s. : données non significatives, en raison de la crise sanitaire.

Source : Insee, Indice des prix à la consommation des ménages.

## 3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de métropole

Novembre 2020

Regroupements	Variation des douze derniers mois (en %)				
	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	France
<b>Ensemble</b>	<b>0,7</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,2</b>
<b>Alimentation</b>	<b>2,3</b>	<b>n.s.</b>	<b>1,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,0</b>
Produits frais	8,3	n.s.	4,3	-8,5	11,1
Alimentation hors produits frais	1,6	n.s.	1,6	0,7	0,5
<b>Tabac</b>	<b>10,0</b>	<b>n.s.</b>	<b>10,2</b>	<b>10,0</b>	<b>12,5</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>2,1</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,3</b>
Habillement et chaussures	11,3	n.s.	1,9	-0,5	-1,8
Produits de santé	-1,4	n.s.	-1,9	-1,7	-1,5
Autres produits manufacturés	1,2	n.s.	0,8	-0,3	0,3
<b>Énergie</b>	<b>-7,5</b>	<b>n.s.</b>	<b>-8,1</b>	<b>-11,3</b>	<b>-7,8</b>
dont Produits pétroliers	-12,2	n.s.	-12,6	-17,0	-15,2
<b>Services</b>	<b>0,3</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,7</b>
Loyers et services rattachés	0,9	n.s.	0,8	0,9	0,3
Service de santé	0,2	n.s.	0,8	0,2	0,5
Service de transport	-9,5	n.s.	1,8	-22,8	-3,7
Services de communications	-1,2	n.s.	-0,7	1,1	1,1
Autres services	1,3	n.s.	1,1	0,6	1,2
<b>Alimentation et tabac</b>	<b>2,7</b>	<b>n.s.</b>	<b>2,6</b>	<b>0,8</b>	<b>3,2</b>
<b>Produits manufacturés et énergie</b>	<b>0,4</b>	<b>n.s.</b>	<b>-1,2</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,1</b>
<b>Manufacturés hors habillement et chaussures</b>	<b>0,7</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,1</b>
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>0,6</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,1</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>1,4</b>	<b>n.s.</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,9</b>
<b>Ensemble hors transport</b>	<b>1,0</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,3</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>0,6</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,1</b>

n.s. : données non significatives, en raison de la crise sanitaire.

Source : Insee, Indice des prix à la consommation des ménages.

## Définitions

**Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?** L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

**À quoi sert-il ?** Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Service territorial de Guyane  
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017  
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :  
Olivier LÉNA

Rédacteur en chef :  
Sylvie BLANC

Mise en page :  
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211  
© Insee 2020

## Pour en savoir plus

- Demougeot L., Kempf N., Raimbaud B., « Niveaux de vie et pauvreté en Guyane en 2017 : la moitié des Guyanais vivent sous le seuil de pauvreté », Insee Analyses Guyane n° 46, juillet 2020.
- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix.
- «L'essentiel sur ... l'inflation», Insee, juillet 2020

## Méthodologie

**L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015.**

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communications » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour. C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent l'enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais sont traités comme les autres variétés et leurs prix de base sont mis à jour chaque année.

